

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 15
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le samedi 27 juin à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 22 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS :

POUVOIRS :

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Affectation des résultats 2019

Le Conseil municipal ayant adopté le Compte administratif 2019 et constaté l'identité des valeurs entre celui-ci et le Compte de gestion 2019, Monsieur Stéphane GIRARD, Maire,

considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019,
constatant que le Compte administratif 2019 fait apparaître un résultat de clôture de 3 831,06 € et un excédent de fonctionnement cumulé de 11 375,55 €,
propose d'affecter les résultats 2019 comme suit :

	MONTANTS
Affectation au compte de réserve (1068)	0,00 €
Report à nouveau, section de fonctionnement (002)	3 931,26 €
Report à nouveau, section d'investissement (001)	- 7 544,49 €

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adopte l'affectation des résultats 2019 tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,



Handwritten signatures in blue ink, including the signature of the Mayor (Stéphane Girard) and several council members.